



**UIMM**

Auvergne

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

# 14 MESURES POUR RELANCER NOTRE INDUSTRIE EN AUVERGNE



INVESTISSEMENT  
ET COMPÉTITIVITÉ



TRANSITION  
ENVIRONNEMENTALE  
ET NUMÉRIQUE



(RE)LOCALISATION



EMPLOI ET  
FORMATION





## INVESTISSEMENT ET COMPÉTITIVITÉ



- **Mesure n°1** - Développer une offre de services UIMM sur la performance industrielle post-covid
- **Mesure n°2** - Mettre en place un dispositif de renforcement des fonds propres des PME pour pouvoir financer leur développement
- **Mesure n°3** - Etendre et intégrer le Prêt Garanti par l'Etat (PGE) dans les fonds propres de l'entreprise
- **Mesure n°4** - Réductions des impôts de production



## (RE)LOCALISATION



- **Mesure n°5** – Etablir un inventaire des expertises et capacités industrielles du territoire auvergnat
- **Mesure n°6** – Développer des partenariats locaux auprès des grands donneurs d'ordre
- **Mesure n°7** – Promouvoir les productions industrielles « Made in Auvergne » via un label ou une marque locale
- **Mesure n°8** – Créer un outil de cartographie des risques de la chaîne d'approvisionnement et d'identification des fournisseurs locaux alternatifs



## EMPLOI / FORMATION



- **Mesure n°9 – Accompagner la transformation des compétences avec le Pôle Formation** (*exemples d'actions : élaboration et mise en œuvre d'un catalogue de formations à distance (FOAD), accompagnement des entreprises sur la mise en œuvre du FNE Formation...*)
- **Mesure n°10 – Accompagner la transformation des compétences avec le GEIQ Industrie Auvergne**
- **Mesure n°11 – Mettre en place un plan d'urgence en faveur de l'apprentissage**
- **Mesure n°12 – Mettre un œuvre un plan massif de développement des compétences pour préparer la reprise dans les entreprises industrielles (mobilisation du FNE Formation, soutien de l'OPCO2i)**



## TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET NUMÉRIQUE



- **Mesure n°13** – Développer des diagnostics industriels et accompagner les entreprises dans les transitions vers l'économie circulaire et le développement du numérique
- **Mesure n°14** – Mettre en place un audit énergétique, avec un plan de transformation opérationnel

UIMM

Auvergne

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

# 14 MESURES POUR RELANCER NOTRE INDUSTRIE EN AUVERGNE



INVESTISSEMENT  
ET COMPÉTITIVITÉ



TRANSITION  
ENVIRONNEMENTALE  
ET NUMÉRIQUE



(RE)LOCALISATION



EMPLOI ET  
FORMATION

EN SAVOIR PLUS

04 73 90 15 43  
[contact@uimmauvergne.org](mailto:contact@uimmauvergne.org)

[uimmauvergne.org](http://uimmauvergne.org)

